



**Annuaire Français de Relations Internationales**  
**AFRI 2004, volume V**  
**Editions Bruylant, Bruxelles**

CUBERTAFOND Bernard , "Essai sur un despotisme post moderne : le  
démon-despotisme", AFRI 2004, volume V

Disponible sur [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_cubertafond.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_cubertafond.pdf)

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : [centre.thucydide@afri-ct.org](mailto:centre.thucydide@afri-ct.org)

## ESSAI SUR UN DESPOTISME POST-MODERNE : LE DÉMO-DESPOTISME

PAR

BERNARD CUBERTAFOND (\*)

L'ÉCHEC PROGRAMMÉ DU MESSIANISME  
DÉMOCRATIQUE ET LE RETOUR DES DESPOTISMES

### *Les limites de l'injonction démocratique*

La démocratie étant « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* », donc le meilleur, on aimerait que se vérifient les certitudes réitérées de Fukuyama (1), c'est-à-dire qu'elle se généralise, notamment en Afghanistan et en Iraq. Hélas, l'injonction démocratique ne suffit pas : les faits résistent à la nouvelle idéologie dominante. La grande majorité des hommes continue à subir des régimes autoritaires, adoptant souvent quelques oripeaux démocratiques, comme pour faire croire qu'ils suivent le bon chemin.

Le messianisme démocratique relève donc plutôt d'une pensée messianique et magique (« la démocratie adviendra partout, nous le voulons, c'est moral, nous avons vocation à être les 'bons' guides vers cette Terre promise et vers cette panacée qui créera les conditions du développement »). Il fait abstraction des observations et théorisations qui pourraient la mettre en cause; il faudrait pourtant remobiliser Max Weber pour comprendre les types de domination et les patrimonialismes, toujours présents, Ibn Khaldoun et Jacques Berque pour mieux voir l'esprit de clan, le tribalisme, les segmentarités et les pouvoirs autoritaires fédérateurs et arbitres qu'ils suscitent en surplomb, Freud et Reich pour l'aspect libidinal de la relation au pouvoir et l'imaginaire complexe des citoyens, Mosca, Pareto ou Dahl sur les formes oligarchiques ré-émergeantes, et tant d'autres. De plus, ce messianisme a tendance à occulter l'expérience historique qui montre que la démocratisation a toujours impliqué des étapes et de passagères régressions. Enfin, il gomme les évidences du réel vécu.

Cependant, on ne peut exiger du Président américain qu'il s'imprègne des fondamentaux de l'histoire et de la science politique avant d'engager le monde en Iraq, ni demander à n'importe quel stratège, aujourd'hui aveuglé

(\*) Professeur de Droit public à l'Université Paris VIII.

(1) Francis FUKUYAMA, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris, 1992, 366 p.; Francis FUKUYAMA, *La Fin de l'homme (les conséquences de la révolution biotechnique)*, La Table Ronde, Paris, 2002, 366 p.

par le renseignement électronique, de, par exemple, prendre au sérieux l'éclairant journal de voyage de Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde* (2), avant d'intervenir en Afghanistan!

### *De nouveaux despotismes éclairés*

L'échec de la démocratie « presse-bouton » est donc programmé, d'autant que l'époque est, paradoxalement, léninienne car sous l'emprise de nouvelles avant-gardes se prétendant éclairées, élites non plus de révolutionnaires professionnels clandestins, mais de nouveaux clercs (experts, juristes, « sages » et autres montreurs de conduite) souvent en lisière du pouvoir apparent. Ne veulent-ils pas conduire le monde et les peuples dans la bonne direction, au besoin en forçant leurs réticences, puisque c'est pour leur plus grand bien ? Prénance donc d'une sorte de néo-léninisme dé-marxisé et/ou de nouvelles formes de despotisme éclairé ? De fait, on observe aujourd'hui au moins trois grands types de puissances tutélaires, se disant éclairées par une vérité à répandre, prétendant faire le bien, si possible par l'adhésion et la douceur, mais aussi par la contrainte, en cas d'aveuglement national ou populaire persistants.

Au niveau mondial s'est imposé le despotisme éclairé de l'« *hyperpuissance* » (Hubert Védrine) ou d'une partie actuellement dominante de l'administration américaine qui pratique une conception messianico-schmitt-nietzschéenne de la souveraineté. Sur quoi repose le messianisme de cette conception ? Sur le principe selon lequel Dieu a donné à l'Amérique, nation « bonne » (George W. Bush), la mission de conduire les peuples sur le droit chemin de la liberté et, par elle, du progrès. L'idée de la souveraineté schmittienne (3) veut quant à elle qu'il soit pris appui sur les crises, « *situations d'exception* », pour, alors, décider, modifier, cesser de subir. Quant au néo-nietzschéisme, il fournit l'occasion de fructueux remodelages démocratiques. Injonction démocratique et *nation-building* vont donc de pair. Pourtant, le modèle démocratique est souvent perçu, par exemple dans les rues de Rabat et sur le campus de Blida, comme une oligarchie à caractère ploutocratique (président en exercice désigné par la Cour suprême après une élection douteuse; financement de la vie politique par des intérêts privés escomptant contreparties en postes, en politiques et en marchés publics), sélective en matière de démocratie des droits (*USA patriot act* du 2 octobre 2001; *military order* du Président Bush du 13 novembre 2001) (4) et s'affranchissant des tentatives de gestion collective, démocratisée, du monde (actions pour échapper à la compétence du Tribunal pénal international et

(2) Nicolas BOUVIER, *L'Usage du monde*, Payot, Paris, 2001, 438 p.

(3) Carl SCHMITT, *Théologie politique*, Gallimard, Paris, 1988, 182 p.; SCHMITT, *La Dictature*, Seuil, Paris, 2000, 330 p.

(4) Cf. Giorgio AGAMBEN, *Etat d'exception*, Seuil, Paris, 2003, p. 13.

l'affaiblir; refus des traités sur l'effet de serre, la prohibition des bombes antipersonnel ou encore l'abolition des essais nucléaires).

En outre, s'exercent aujourd'hui très fortement des despotismes plus franchement théocratiques, « éclairés » par des avant-gardes de clercs prétendant détenir les bonnes interprétations de la loi divine et les clefs du salut. Leur texte sacré, tel qu'ils l'interprètent et l'imposent, est la juste loi des hommes. Les analyses de Marcel Gauchet (5) ne valent donc pas pour l'ensemble de l'humanité : pour des centaines de millions d'hommes, et l'exemple de l'islam fondamentaliste est, à cet égard, aujourd'hui patent, les religions sont vraiment structurantes, en cela qu'elles dictent les politiques et les comportements quotidiens; les individus subissent des régimes sacerdotalistes ou hiéocratiques (6). Souveraineté de Dieu et de ses prêtres, plutôt que pouvoir des hommes de dicter la loi; mais aussi, souvent, sacralisation de territoires, attribués par tel dieu à tel peuple.

Il y a, enfin, un troisième type de despotisme, plus insidieux et sans doute parmi les plus proches de celui annoncé par Tocqueville dans *De la Démocratie en Amérique* : au-dessus des hommes « s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur; mais il veut en être l'unique agent et l'unique arbitre; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre? » (7) De fait, aujourd'hui, des oligarchies de prétendus sages, mises à l'abri des pressions électorales qu'elles discréditent en les qualifiant vite de « populismes » appelant des démagogues, imposent, par la persuasion et moyennant, si nécessaire, quelques protections matérielles et concessions politiques, les bons principes de la, bien sûr, « bonne gouvernance ».

C'est ce despotisme à fondement économique et financier, largement impliqué par la mondialisation libérale, et accueillant, en compensation, de nouvelles formes d'expression populaire et de reconnaissance sociale que nous allons chercher à cerner ici. On l'appellera démo-despotisme, puisqu'au

(5) Marcel GAUCHET, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985, 306 p.; Marcel GAUCHET, *La Religion dans la démocratie*, Gallimard, Paris, 1998, 175 p.

(6) Bernard CUBERTAFOND, « Théocraties », *Revue du droit public et de la science politique*, vol. 2, 1985, pp. 277-338.

(7) Alexis de TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris, 1961, t. 2, p. 434.

sein de cette forme nouvelle de despotisme éclairé se développent d'indispensables contreparties démocratiques, ou pseudo-démocratiques (8).

LA POLITIQUE UNIDIMENSIONNELLE :  
LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ MONÉTARISTE

*Le salut libéral imposé*

La démocratie implique le choix périodique, par les électeurs, des dirigeants et des politiques. Or, aujourd'hui, les marges des choix collectifs, strictement politiques, sont restreintes, alors que s'élargissent les possibilités de choix intimes : défaite de la « liberté des modernes » et retour à la « liberté des anciens » ? Pour les citoyens – mais ne devrait-on pas plutôt dire pour les individus ? –, consommateurs dotés de droits judiciairement garantis, le choix n'est plus entre capitalisme et socialisme, ni même entre Etat-providence et Etat minimal, mais entre pilule et stérilet, homo – ou hétéro-sexualité, culture afro ou culture zen, voire cravate ou polo. Les grands choix collectifs sont imposés ; la politique est devenue unidimensionnelle, enserrée dans les carcans de la « bonne gouvernance », avec seulement pour les personnes, en compensation, ces espaces individuels et tribaux de libre comportement et, pour les gouvernements, une petite possibilité de variation, dans l'ordre du social-compassionnel (filet social minimal, « troisième voie » de Tony Blair, voire programme « zéro faim » de Luiz Inacio Lula da Silva), si l'orthodoxie économique contrôlée par les grandes institutions internationales n'est pas remise en cause.

A l'origine, le despotisme éclairé consistait à adapter les monarchies absolues du passé à l'esprit des lumières résumé par cinq maîtres mots : individu, raison, nature, progrès, bonheur. De la « sainte alliance de la philosophie et du pouvoir » devait « sortir le bonheur des peuples, octroyé à ceux-ci d'en haut » (9). Aujourd'hui, il s'agit d'adapter les démocraties aux prises avec la démagogie électoraliste et les économies parasitées par l'Etat au nouvel esprit du temps dont les maîtres mots sont : équilibre des comptes, rentabilité financière, libre concurrence, régulation, gouvernance. Et cette tâche serait particulièrement difficile en France, parce que, selon Nicolas Baverez, elle « se distingue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle des autres démocraties développées par une exceptionnelle difficulté à s'adapter aux grandes transformations du système géopolitique et du capitalisme mondial » (10). Le programme imposé est notamment prédéterminé par les pensées de Milton Friedman (monétarisme) et de Friedrich A. Hayek (primat des « règles de juste conduite », c'est-à-dire

(8) Pour une approche plus constitutionnelle de la notion, cf. Bernard CUBERTAFOND, « Le Roman de la cinquième République à l'aube du démo-despotisme », *Pouvoirs*, n° 104, Janvier 2003, pp. 159-168 et « Modernité du démo-despotisme », *Civitas Europa*, n° 9, Septembre 2002, pp. 193-208.

(9) Jean-Jacques CHEVALLIER.

(10) Nicolas BAVEREZ, « Regarde la chute et tais-toi », *Le Monde*, 16 septembre 2003.

dans tous les domaines, des lois de l'offre et de la demande; gouvernement minimal par des experts et des sages, plutôt que par des politiques « achetant » leurs élections avec des promesses budgétivores) (11). Il prend le contre-pied du triptyque dominant antérieur Keynes-Beveridge-Ford. Même en période de sous-emploi, le déficit budgétaire est à bannir, d'autant qu'existe un taux de chômage naturel. Les politiques de relance par le déficit, même en cas de dépression, ne font qu'hypothéquer l'avenir, retarder les nécessaires ajustements, nourrir l'inflation. On doit se limiter à une surveillance de la croissance de la masse monétaire. L'Etat-providence est une pieuvre, un tonneau sans fond; il impose une fiscalité paralysante; il décourage les initiatives individuelles pourtant seules sources de richesses; on en arrive même à avancer, à la suite d'Hayek et de sa *Route de la Servitude* (12) et en confondant l'ex-bloc de l'Est avec les plus récents gouvernements socialistes de l'Europe de l'Ouest, que ce pourrait être l'antichambre du totalitarisme heureusement banni depuis la chute du Mur : s'avance l'équation menteuse « interventionnisme égale totalitarisme », « postier ou agent EDF français égale 'homo sovieticus' » (Zinoviev). Les entreprises devraient être libérées des réglementations étatiques et syndicales pour, en comprimant notamment leurs dépenses de main-d'œuvre, créer le maximum de profits; elles vont donc mettre en concurrence les salariés, sur l'ensemble du monde; le fordisme, pour qui ceux-ci doivent être non seulement des producteurs performants, mais aussi, grâce à de bons salaires, les consommateurs actifs de leurs propres productions, est donc également récuse.

Ces dogmes sont devenus paradigme. Il devient incongru de rappeler que la croissance mondiale au XX<sup>e</sup> siècle a d'abord été keynésienne. Les gouvernements européens d'étiquette socialiste ont vite fait allégeance au nouveau dogme en adoptant avec gourmandise, dans leur vocabulaire courant, « régulation », qui signifie pourtant réduction au minimum des législations et réglementations interventionnistes volontaristes et primat des lois du marché dans de plus en plus de domaines (agriculture, services, mais aussi santé, culture, éducation), sous le contrôle d'agences sans la moindre responsabilité politique, toutes vouées à la propagation des « bonnes règles »; et aussi « gouvernance », qui signifie, pour les mêmes contrôleurs des « justes conduites » sermonnant et imposant au sein des institutions économiques et financières inter- ou supra-nationales, ouverture des frontières, fin des protections et des subventions, primat des critères financiers sur les critères sociaux, concurrence généralisée, réduction des protections sociales et alignement sur les conditions d'emploi les plus « souples » ( d'abord la Pologne, ensuite le Laos!?).

(11) Friedrich A. HAYEK, *Droit, Législation et Liberté*, Seuil, Paris, 1980-1983, 3 tomes.

(12) Friedrich A. HAYEK, *Route de la servitude*, Librairie Médicis, Paris, 1945.

### *Les refus du darwinisme social*

Les nouveaux despotes rivés sur leurs tableaux de bord financiers feignent au contraire de croire qu'après une douloureuse période d'ajustements structurels les économies dégraissées, dynamisées, repartiront de plus belle dans le cadre d'une nouvelle forme de division internationale du travail, chacun pouvant pleinement et librement s'assumer (et s'assurer), les plus riches pouvant même prendre en charge l'inévitable marge d'inadaptés au, désormais, bon, productif, créateur de richesses, libérateur des individus et débarrassé des interventions étatiques parasites, système. Les « retardataires », accrochés à leur modeste emploi près de leur vie familiale, les contestataires qui dénoncent la mort de l'école et de l'hôpital public et le retour des bonnes œuvres déculpabilisant l'exploitation, les allergiques au « bougisme » (13) et aux changements incessants qui font « moderne », sont donc discrédités : ce sont des parasites, des assistés, des rétrogrades, des ringards, des dinosaures ; ils n'ont plus leur place dans le nouveau monde de la liberté énergétique, de la « mondialisation heureuse » (Alain Minc). Les électeurs qui craignent les ouvertures à tout va sont même accusés de faire le jeu de l'extrême droite : ne seraient-ils pas quelque peu fascistes et racistes, suggèrent les donneurs de leçon quant à eux souvent à l'abri des bouleversements sociaux, salubres purges qu'ils imposent au tout venant. Pourquoi alors provoquer des votes s'ils risquent de contrarier le cours salutaire des choses, par exemple l'élargissement et la « constitution » de l'Europe. Révoquer le peuple puisqu'il voterait mal ?

Quant aux élus, parce qu'obsédés par leur réélection, ils ne pourraient avoir le courage d'imposer les indispensables cures. On retrouve donc Bentham, qui croyait à la nécessité d'une tutelle exercée par des « *gens hors du commun* » sur les « *hommes du commun* », voire d'autres « *avant-gardes éclairées* », purgeant il est vrai dans le sang. Après les physiocrates, s'impose un nouveau groupe de « sachants », légitimés « scientifiquement » par des Prix Nobel d'économie cooptés entre soi et popularisés par des multinationales de la communication-information et essaimant dans les organes internationaux de « bonne gouvernance » (institutions financières internationales, agences nationales de régulation, Commission européenne).

Emprise d'oligarchies bien pensantes qui, et notamment en Europe, canalisent la démocratie, prédéterminent les lois nationales, contrôlent et rectifient les politiques, admonestent et condamnent les gouvernements débordés par la pression sociale et sortant des rails. Retour du « fini de jouer » déjà porté en France par Pétain et sa synarchie (déjà un groupe influent et discret d'experts modernisateurs) pour agiter le spectre du déclin et discréditer les conquêtes sociales. Constitutions nationales subordonnées, provinciali-

(13) Pierre-André TAGUIEFF, *Résister au Bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*, Mille et Une Nuits, Paris, 2001, 202 p.

sées. Politiques et législations nationales prédéterminées, élections-choix devenant élections-plaintes, voie unique imposée sans qu'on puisse vraiment désigner nommément un responsable précis, engrenage nécessaire, fructueux pour le petit nombre, mais signifiant changement de mode de vie, sacrifices, précarité et régression pour le grand nombre, et violentes réactions inévitables. Elections, élus et gouvernement discrédités, délégitimés. Experts et sages légitimés, et donc néo-platonisme plutôt que démocratie ? Populations ringardisées. Extrême droite ainsi dopée puis instrumentalisée. Equation menteuse « interventionnisme étatique égale, totalement ou à peu près, totalitarisme ». Dissolution des services publics et des liens sociaux. Enfin, particulièrement au sein de l'Union européenne, obligation, sans cesse, de se justifier pour grignoter, devant des instances pseudo-objectives, de petites exceptions précaires à la bonne potion libérale. En dépit de fortes critiques, venant des altermondialistes, des souverainistes, d'économistes universitaires et d'essayistes (14). Le FMI, la Banque mondiale, les agences de régulation, la Commission européenne peuvent continuer à imposer des options économiques stéréotypées qui, comme hier en Argentine, risquent de tuer le malade mis en pénitence en même temps que sa supposée maladie. On risque donc de mourir guéri ! Et si l'Asie semble mieux profiter des bons remèdes, c'est sans doute parce que, comme l'a fait la Malaisie, elle peut avoir l'art de s'en faire dispenser, que nombre de ses marchés restent, en fait, impénétrables (faux libéralisme) et que sa culture holiste s'accommode mieux du travail incessant dans des cadres contraignants (nouveaux esclavages ?), sans grand souci de développement durable (désastres écologiques) mais avec des protections familiales contraignantes : serait-ce, pour nous, l'exemple à suivre ? Avec ce triomphe d'une pensée qui réduit le politique à l'économique et l'économique au financier, ne va-t-on pas plutôt vers de violents refus et une nouvelle forme de lutte des classes, les « *gens du commun* » balayant l'objection culpabilisatrice de la jacquerie anti-modernité, anti-progrès, anti-élites et cherchant, quand ils peuvent les situer et les atteindre, à se retourner sans complexes contre les hommes « hors du commun ». Ne serait-ce pas déjà le problème politique principal de l'Union européenne ?

LE DESPOTISME DE MOINS EN MOINS « ECLAIRÉ  
ET DOUX » DE L'UNION EUROPÉENNE

*L'Europe du désamour*

L'Europe a toujours été une construction intergouvernementale et inter-élites, çà et là ratifiée formellement par les citoyens ou, plus fréquemment,

(14) Emmanuel TODD, *L'Illusion économique*, Gallimard, Paris, 1998, 232 p.; Joseph E. STIGLITZ, *La Grande Désillusion*, Fayard, Paris, 2002, 324 p. et *Quand le Capitalisme perd la tête*, Fayard, Paris, 416 p.; Jean-Paul FITOUSSI, *La Règle et le Choix. De la Souveraineté économique en Europe*, Seuil, Paris, 2002, 95 p.



par leurs représentants mis devant le fait accompli. C'est une propédeutique, une discipline vertueuse et fructueuse, un efficace engrenage actionné par des pressions et des marchandages étatiques et privés, plutôt qu'un processus au grand jour animé par des représentants élus. Son « déficit démocratique » est donc consubstantiel : la démocratie, en tout cas classique, suppose l'expression de citoyens dans un cadre national et il n'y a, pour l'instant, ni citoyenneté ni nation européennes. Son « despotisme » technocratique était facilement admis tant qu'il était, selon le mot de Jacques Delors (15), « éclairé et doux » ; l'Europe apportait aux populations plus d'avantages que de désagréments et de sacrifices ; le bilan global restait positif : l'Europe était déjà une machine à moderniser et à libéraliser et un bouc émissaire facile pour des gouvernements peu courageux, faisant endosser par la méchante tutrice les réformes et les disciplines qu'en fait ils estimaient nécessaires ; elle apportait la réconciliation franco-allemande et la paix, la réhabilitation et des débouchés industriels pour l'Allemagne, l'aide à une agriculture modernisée et exportatrice notamment pour la France, un vaste marché protégé par un tarif extérieur commun, des incitations et aides à la modernisation pour tous, et aussi des appuis pour des politiques sectorielles et, notamment pour les nouveaux adhérents du Sud, des moyens pour les grandes infrastructures. Pendant plus de vingt ans, ses disciplines et ses soutiens ont favorisé des réformes s'accompagnant d'un quasi plein-emploi et d'une modernisation positive (bouleversements de la production et, globalement, nette amélioration des conditions de vie ; perspectives de progrès pour les générations futures). « *Aimer l'Europe* » (16) allait donc de soi.

Pendant, qu'en est-il aujourd'hui, notamment dans la « *vieille Europe* » ? Certes, le bilan est positif pour la Grande-Bretagne : emprise croissante du droit anglo-saxon sur les instances de décision ; transformation progressive en zone de libre-échange ; ristourne budgétaire maintenue ; forte progression des conceptions atlantistes ; entrée future dans l'euro à ses conditions et, en attendant, préservation des instruments d'une politique économique de croissance. Il pourrait l'être pour la Pologne et les autres nouveaux entrants : accès aux fonds structurels et au grand marché tout en bénéficiant de la protection américaine ; contraintes modernisatrices et, au total, amélioration des conditions de vie. En revanche, pour les pays-fondateurs, cela devient plutôt masochiste : ne va-t-on pas vers une destination cachée et redoutée ? Pour des puissances majeures comme la France, vers la perte totale d'influence (et non, *via* l'Europe, regain) par dilution et, finalement, vers le suivisme atlantiste. Vers l'alignement progressif sur la nation la

(15) Jacques Delors parle d'une « *construction à allure technocratique et progressant sous l'égide d'une sorte de despotisme doux et éclairé* » : référence citée par Bernard CUBERTAFOND, « Le Roman de la V<sup>e</sup> République à l'aube du démo-despotisme », *op. cit.*

(16) Curieuse admonestation et conclusion d'une philosophe travaillant dans les institutions européennes : Nicole DEWANDRE, *Critique de la Raison administrative. Pour une Europe ironiste*, Seuil, Paris, 2002, 119 p.

moins socialement favorisée et des perspectives très dégradées pour les générations futures. Vers la victoire des bonnes œuvres de l'individualisme compassionnel sur la solidaire sécurité sociale. Vers l'interdiction de toute politique industrielle volontariste au nom d'un libéralisme dogmatique. Vers le dépeçage des politiques communes, des services publics et des acquis sociaux. Vers la précarisation sociale. Ici, l'effondrement de la république sociale et de l'action industrialisante de l'Etat et l'érosion de l'influence internationale, là la mise en cause de l'économie sociale de marché et du capitalisme rhénan et, par-dessus tout cela, les exigences et les leçons de politique économique et étrangère données par les nouveaux entrants, voire par ceux qui n'ont pas encore été admis, formellement, dans le club!

*La nécessaire responsabilité politique de l'expertocratie européenne*

Si l'on ne croit pas possible, dans l'immédiat, avec ou sans « constitution », une véritable démocratie européenne, comment ré-orienter les despotes européens dans une direction plus éclairée ou plus profitable? En les considérant tout simplement comme d'authentiques hommes politiques, donc en invoquant leur pleine responsabilité et en les extrayant de leurs confortables abris, technique et juridique.

Tout d'abord, détruire leur abri technique. Pour bousculer cette Europe-punition, régression, pénitence, ne faudrait-il pas considérer toutes ses instances pour ce qu'elles sont réellement? Ce ne sont point des cercles vertueux éclairés au service de principes objectifs et à l'abri des démagogies, des ambitions personnelles, des intérêts nationaux, qu'ils discréditent comme particuliers ou catégoriels (« *I am not a French man* », a déclaré Jean-Claude Trichet en se présentant comme prochain gouverneur de la Banque centrale européenne); ce ne sont pas les seules instances capables d'actions cohérentes à long terme, des cléricatures oblates et bienveillantes imposant des disciplines salvatrices à des truqueurs obtus ou aveuglés. Ce sont des instances politiques – et pourtant, déni de démocratie, ni élues ni responsables! – au service d'intérêts et de valeurs et s'opposant à d'autres intérêts et d'autres valeurs, soucieuses de s'affirmer contre les Etats en utilisant donc des alliances, par exemple avec les « petits Etats » à qui, par exemple, on fait miroiter un siège dans la future Commission ou que l'on pose en vertueux modèles alors qu'ils n'ont pas les mêmes contraintes budgétaires, notamment dans les domaines du militaire, de l'industrie et de l'intégration sociale, que les « grands ». Comme tout organe politique, la Commission et la Banque centrale européenne ont des préjugés, ou lignes politiques : elles peuvent manipuler des arguments délégitimateurs et légitimateurs, éventuellement de mauvaise foi. Ainsi, elles insistent sans cesse sur le conservatisme des populations, alors qu'elles ont pourtant accepté que tout change en trente ans, qu'elles ont travaillé dur, souvent changé d'emploi et de lieu

de résidence, fortement amélioré leur qualification et leur productivité. Elles parlent aussi toujours du manque de courage des élus – qui ont pourtant imposé l'Europe, l'euro, la réforme de la PAC, l'élargissement aventureux, les privatisations, la réforme des retraites! –, qu'elles opposent souvent au dynamisme modernisateur des « élites » européennes, pourtant souvent installées dans diverses fonctions très protégées. Elles peuvent même développer l'idée anti-démocratique selon laquelle on ne peut décider sereinement et pour le long terme qu'à l'abri des pressions et sanctions électorales!

De plus, l'abri juridique consistant à répéter que les institutions européennes ne font qu'appliquer des règles démocratiquement adoptées par chaque Etat membre ou en conseil des ministres doit être considéré avec plus de recul. Car les citoyens de l'Europe ont-ils, par exemple, voulu les critères de Maastricht en adoptant le traité de 1992 et savent-ils que le conseil des ministres européen est, après marchandages, leur législateur principal? Pour être bien accepté, le droit doit être connu, compris et approprié par ceux auxquels on va l'appliquer : la légalité formelle d'une règle n'assure plus son effectivité. Aujourd'hui, partout sauf dans cette Europe, le droit n'est légitimateur d'une autorité que s'il reçoit une massive adhésion sociale, ce qui n'est pas le cas pour l'avalanche des règlements et des directives, prévalant pourtant sur la loi nationale votée par les élus. Parce qu'institutions postmodernes (17), la Commission et la BCE devraient avoir une pratique postmoderne du droit, le considérer dans sa dimension discrétionnaire, modulable en fonction des besoins sociaux, voire de l'air du temps, ainsi que le font notamment, et partout, les cours suprêmes. Comme ces dernières, la Commission et la BCE pourraient invoquer les circonstances exceptionnelles ou équilibrer un principe par un autre (par exemple stabilité monétaire par croissance économique et progrès social, libéralisme par cohésion sociale) pour moduler et assouplir; elles pourraient également s'inspirer des expériences et jurisprudences étrangères en s'alignant sur le droit de la concurrence, de l'intervention de l'Etat, de la faillite et du commerce extérieur des Etats-Unis, dominés par les idées de croissance et de victoire dans le combat économique. Alors, Europe et Etats-Unis pourraient se concurrencer à armes égales. Les institutions européennes savent d'ailleurs très bien, quand c'est conforme à leurs intérêts ou préjugés, prendre des libertés avec le droit (plusieurs décisions préparées par la direction de la concurrence annulées par la Cour de justice pour non-respect du contradictoire et flou du raisonnement), voire pratiquer le coup de force ou coup d'Etat juridique (arrêt *Costa c. Enel* posant le principe de la primauté de l'ordre communautaire; utilisation abusive des termes « convention » et « constitution » pour donner au traité élaboré sous la houlette du président Giscard d'Estaing un label démocratique).

(17) Cf. Jean-Jacques CHEVALLIER, *L'Etat postmoderne*, LGDJ, Paris, 2003, 232 p.

Organiser la comparution régulière et publique des dirigeants européens de fait devant le Parlement européen et les parlements nationaux débattant alors avec vigueur politique et polémique et non avec la politesse protocolaire qui serait due à des instances cléricales au service de règles qui leur échappent, bénéfiques et sacrées, ne nécessiterait pas l'adoption d'une « constitution ». Dans la mesure donc où ces « despotes » européens ne seraient plus jugés suffisamment « éclairés » par les populations et par les gouvernants et élus nationaux seuls responsables devant elles, sans aller aussi loin qu'Alain, pour qui « *tout pouvoir appelle le fouet* », ou que les Guignols de l'info démonétisant, selon leur fantaisie et préjugés destructeurs, les élus du peuple, en revenir à la saine maxime de Montesquieu selon laquelle, pour empêcher l'abus de pouvoir, inhérent à tout pouvoir, même discret ou dissimulé, il faut « *que le pouvoir arrête le pouvoir* ».

#### LEURRES DÉMOCRATIQUES ET DÉMO-DESPOTISME AU NORD

Après avoir esquissé et, avec l'Europe, tenté d'illustrer les contours du despotisme post moderne, abordons ses contrepoids ou compensations d'allure démocratique. En effet, divers leurres le rendent tolérable, voire agréable, pouvant même faire croire à un progrès de la démocratie. Pour le plus grand profit des puissances politiques montantes – experts, sages, juges, grandes consciences et *leaders* d'opinion, ONG et « société civile » –, qui prétendent d'ailleurs se situer au-delà du politique, trop rapidement étiqueté stérile, inefficace et impur, on a tendance à appeler nouvelles formes ou, pour les légitimer, formes « modernes » de démocratie, des succédanés ou des simulacres de celle-ci. La « démocratie des droits », l'effervescence médiatisée des narcissismes, l'assomption et la surestimation de la société civile, le sondagisme, la multiplication des consultations et des forums, les communions émotionnelles souvent festives, le maternage politique, le partage compassionnel et le despotisme médiatico-gramscien qui les orchestre contribuent à cette démocratie en trompe-l'œil, pas forcément voulue, machiavéliquement, par les nouveaux despotes discrets, mais qui fait opportunément oublier l'emprise de ces derniers.

#### *La « démocratie des droits »*

La « démocratie des droits » tend à se substituer à la démocratie représentative. Quand, vers 1980, on demandait à des étudiants de définir la démocratie, ils répondaient encore « le gouvernement du peuple par le peuple » et « l'élection et la destitution des représentants et des gouvernants ». Aujourd'hui, la réponse est plutôt : « une société qui garantit des droits aux individus et aux groupes ». Puisque l'on ne pourrait pas changer l'ordre du monde, on cherche moins à prendre le pouvoir par les urnes qu'à acquérir

des droits individuels et collectifs, *via* les manifestations, les ONG, les pressions relayées par la télévision et le recours à des juges plus porte-parole, traducteurs de revendications et échos de souffrances que « bouches » de la loi. Les manifestations, les campagnes d'opinion, les droits ainsi arrachés sous pressions et dans l'émotion entretenue par la télévision et, enfin, le prétoire apparaissent plus efficaces que les passages par l'isoloir. On ne peut, certes, que se féliciter de l'approfondissement de l'Etat de droit, notamment de la jurisprudence protectrice de la Cour européenne des droits de l'homme que confortera la déclaration de droits de la future « constitution » européenne. Reste que ce n'est pas cette reconnaissance massive de droits garantis qui résoudra le problème, qui n'est pas propre à l'Union européenne, du « déficit démocratique ». Il peut même y avoir avancée de l'Etat de droit et dégradation corrélative de la démocratie authentique.

Tout d'abord, à la suite d'une délégitimation sournoise des élus permettant une légitimation des représentants auto-proclamés de l'inconvocable, mais sur-évoquée et sur-valorisée « société civile », les élus sont systématiquement dénoncés (accusations de corruption, de mensonges, de carriérisme éhonté, d'indifférence, d'impuissance) par des instances de pouvoir concurrentes auto-investies se prétendant pures, désintéressées, au contact des vrais problèmes et expertes. Ces donneurs de leçon auto-proclamés, despotes « éclairés » par l'opinion, par des sondages opportuns et par leur conception de la morale ou du bien durable de l'humanité, ne courent surtout pas le risque de la légitimation démocratique par l'élection. La relation démocratiquement fumeuse entre « société civile » et *leaders* d'opinion ou grandes consciences a tendance à l'emporter sur la relation électeurs-élus, qui est pourtant au fondement de la démocratie. Selon les critères de la démocratie classique, les porte-parole de la « société civile » manquent de légitimité. Pourtant, s'ils sont bien médiatisés, ils se retrouvent au centre des débats et revendications, attisant sans cesse et sans risque la vindicte contre les élus, pourtant théoriquement seuls légitimes, mais toujours dénoncés comme lointains et impurs. Les présumés porte-parole supplantent les élus sans prendre le risque de l'élection et de la révocation. La soi-disant vertueuse démocratie des droits mine donc la démocratie authentique.

De plus, en suscitant, en flattant et en exaspérant les revendications, elle transforme l'appareil de gouvernement en perpétuel assiégé, perdant le contrôle de son agenda et sa volonté de transformer en profondeur et à long terme, toujours insuffisant, toujours en retard, toujours sommé d'agir, pompier à bout de moyens, sans prise sur les pyromanes, et assistante sociale essoufflée, rendue responsable de tous les malheurs. Enfin, la multiplication des revendications éparses et contradictoires, l'obligation imposée aux gouvernements de les traiter toutes, pour respecter l'égalité, notamment quand il s'agit de groupes sociaux s'estimant discriminés, peut nourrir l'agressivité

revendicative généralisée, la fièvre communautariste, et conduire à la dilution sociale et nationale.

Prétoire préféré à l'isoloir, groupe d'appartenance préféré à la communauté nationale, urgence absolue de l'individuel, plainte incessante des victimes réelles ou prétendues qui se multiplient, exaspération entretenue par l'application du principe de la victime la plus favorisée, élus harcelés, gouvernants transformés en réparateurs urgentistes et ne pouvant plus se poser en visionnaires-démiurges, revendications individuelles, catégorielles et communautaires sapant le projet collectif, glorification de l'individu mais triomphe de l'individualisme dans une société de plus en plus jungle : la démocratie des droits peut disperser l'énergie politique, saper le projet collectif, balkaniser le social, exacerber les différences. La belle idée de « *patriotisme constitutionnel* » (Habermas) est dévoyée. On observe plutôt du poujadisme juridique, de l'agressivité anti-étatique, du victimisme lucratif, du communautarisme et du tribalisme juridiquement protégés de l'extérieur mais pouvant, en son sein, nier les droits individuels. Et, ainsi, l'Etat de droit est englouti sous « *les tas de droits* » (Guy Carcassonne).

#### *Les modes d'expression para-démocratiques*

Il y a, tout d'abord, les consultations d'usagers, appelés à se montrer « citoyens » en n'omettant pas de répondre, sérieusement, aux questionnaires, de participer aux journées d'études, ou encore de contribuer, par des prises de parole lors de forums eux aussi « citoyens », organisés dans des espaces publics ou *via* Internet. Dans la mesure où ces formules sont utilisées pour préparer une décision ou une orientation déjà déterminée et y faire adhérer un large public, ce ne sont ni des participations à la prise de décision, qui caractérisent la citoyenneté authentique, ni des négociations qui caractérisent la pleine activité syndicale. Ces pratiques donnent donc facilement lieu à manipulations : on parlera de démocratie pour qualifier un de ses simulacres. Ainsi, en France avec le questionnaire adressé aux lycéens sous le gouvernement Jospin, trop vague pour être utilisable, mais présenté comme une manifestation de la « démocratie lycéenne » et la base d'une réforme à venir ; puis, en 2003-2004, avec le « grand débat sur l'école » ?

Se multiplient également les forums télévisés au cours desquels chacun s'exprime, s'expose, se manifeste et se donne par ce biais une visibilité, une existence sociale. Des personnes sortent de l'anonymat, se mettent en scène, affichent leur choix de vie, revendiquent un comportement, une préférence, montrent que l'on a le droit de faire ceci, d'être cela, le passage par la télé valant reconnaissance et validation : « ça se discute », certes, mais « c'est mon choix » et donc mon droit. Des individus, devenant acteurs-témoins, se dévoilent et débattent de questions de société et de problèmes intimes, dans leur langage, un langage qui n'est ni administratif ni politique, sous le regard bienveillant du présentateur vedette, grand accoucheur du malaise

social et indispensable garant du droit d'expression « démocratique ». Tout cela se fait aussi sous le contrôle du psychologue, de l'expert et du grand témoin, personnages médiatiques avec lesquels les vedettes du jour se croient alors à égalité de droit et de dignité. Compréhension, compassion, proximité, simplicité d'expression, on comblerait ici les failles de la démocratie classique; les élus ne sont d'ailleurs pas convoqués dans ces « lieux d'expression démocratiques » panachant sérieux et ludique pour que soit assuré le succès « démocratique » immédiatement mesuré par l'Audimat. On fait comme s'ils étaient les moins à l'écoute des citoyens et donc les moins légitimes. Ou, si on les convoque, ce sera pour les tancer et leur concéder un droit d'expression moindre que celui du psychologue et du grand témoin. Voilà donc, à nouveau, du sous ou du faux Habermas : ce n'est pas son « *espace communicationnel* », l'approfondissement de la démocratie grâce au travail dialectique, à l'« *éthique de la discussion* », mais plutôt un divertissement branché sur un certain social spectacularisé, des jeux de rôle, une aide médiatique à l'intégration des originaux ou des ostracisés, de l'affirmation narcissique rencontrant du voyeurisme, pour le plus grand profit des sociétés de télévision et des annonceurs, de la démocratie mascarade.

Alors que les forums télévisés et électroniques font croire que tout peut être débattu, les sondages incessants sur tous les sujets d'actualité créent un bruit de fond démocratique. Cela permet d'affirmer que les citoyens de tel pays « pensent », « veulent » ou « croient » ceci ou cela. Les sondages contribueraient donc à la « *démocratie continue* » (18). C'est feindre d'oublier toutes les failles démocratiques pourtant bien connues du procédé. Notamment le fait que les questions peuvent appeler les réponses et les interprétations que l'on souhaite, qu'on peut ne pas publier les sondages ne permettant pas à leurs commanditaires de faire pression dans le sens qu'ils veulent, que l'utilisation d'un échantillon même représentatif ne peut être assimilée à la consultation, après débat démocratique réglé, de tous les citoyens ainsi informés et conscients des enjeux. La prolifération sondagière peut contribuer à la démobilisation citoyenne : pourquoi voter si les décisions sont déjà prises après consultation « scientifique » de l'« *opinion* » ?

On parle aussi d'avancées démocratiques parce que les individus et les groupes d'appartenance ont, formellement ou de fait, acquis le droit de mettre en cause les institutions traditionnelles, de s'affirmer dans, contre et par rapport à la nation, de se bricoler, d'afficher et de faire reconnaître telle religion, tel mode de vie, telle identité corporelle ou encore festive. Polythéisme de fait, religions bricolées à partir d'ingrédients multiples, zapping compensatoire effréné, individualisation par l'habillement ou le marquage corporel, adhésions volatiles à des modes, nomadisme estival, personnalité dédoublée (nuit et jour; travail et loisirs), on peut donc croire qu'on invente

(18) Dominique ROUSSEAU, *La Démocratie continue*, Bruylant-LGDJ, Bruxelles, 1995, 184 p.

sa vie, qu'on la sculpte. Pourtant, ce « *bougisme* », ces multiples expressions et réappropriations de soi et de nous, ces effervescences narcissiques et tribales ne peuvent être confondues avec la démocratie. Elles sont suscitées, relatées, mises en spectacle et, de la sorte, amplifiées et validées par les télévisions devenues le nouvel « appareil idéologique » dominant. « *L'hégémonie* » ne s'exerce plus au travers « *des appareils idéologiques d'Etat* » (Gramsci), mais par la télévision exaltant l'individualisme et le tribalisme et entretenant la confusion entre vedettariat médiatique et capacité politique. Bien que sous l'emprise de ce néo-léninisme (avant-gardes « branchées ») médiatico (emprise télévisuelle)-néogramscien (hégémonie de ces nouveaux modèles de conscience), l'époque se croit libérale et, pléonasme aujourd'hui, démocratique (19).

### *La démocratie compassionnelle*

Le compassionnel, qui peut rejoindre le festif, contribue aussi à l'illusion de démocratie. Ainsi, les politiques manifestent, par leur présence, leur gestuelle et leurs mots choisis, leur compréhension et leur compassion devant un malheur, une catastrophe, et cette représentation peut même, si elle permet une communion émotionnelle, faire oublier des insuffisances gouvernementales et des lacunes de l'Etat libéral. Alors, la posture *a posteriori* peut provoquer le jugement positif sur le politique au grand cœur, qui se révèle gommer l'absence préalable de politique dans le secteur sinistré. Par exemple, l'Etat ne construit pas les routes ou les carrefours qui éviteraient l'accident meurtrier, mais les ministres sont vite sur place, pompiers des larmes et prêtres de l'émotionnel. Ou manquent les garde-côtes et les réglementations contraignantes qui éviteraient les « marées noires », mais le Premier ministre accouru prend un air excédé en shootant rageusement contre une boulette de fuel. On oublie l'imprévoyance pour ne retenir que l'élan humain, le « partage » compassionnel télévisé.

Ou encore le politique participe ostensiblement à des bonnes œuvres télévisées, aux côtés d'artistes et d'animateurs journalistes à fort audimat, le « public » contribuant en exprimant son émotion canalisée et en promettant des dons : on adhère, on « vote » en regardant, chez soi mais avec des millions d'autres, le spectacle, en larmoyant pseudo « collectivement » et en cotisant. Ainsi, régression vers le XIX<sup>e</sup> siècle, des « bonnes œuvres » en viennent à suppléer l'Etat-redistributeur rendu défaillant et discrédité par les disciplines libérales, avec l'accord ému des citoyens ainsi doublement contributables. Par exemple, en France, M<sup>me</sup> Bernadette Chirac participe, le 29 septembre 2003 à une émission de FR3, animée par Evelyne Thomas, la populaire présentatrice de « C'est mon choix », destinée à recevoir des fonds pour les personnes âgées : compassion en direct et en *prime time*, avec aussi

(19) Cf. Bernard CUBERTAFOND, *La Création du droit*, Ellipses, Paris, 1999, p. 74.



des vedettes du showbiz et du sport. *Le Figaro* du même jour titre donc : « *Bernadette Chirac au chevet des personnes âgées, une opération bienvenue après le drame de la canicule* ».

Participations volatiles, réflexions et critiques disparaissant sous l'émotion, récupération, manipulations, coups de pub pour les généreux télévisés améliorant leur image, insuffisances gouvernementales atténuées, justification d'un Etat libéral dégraissé de sa vocation sociale attribuée désormais pour partie aux nouvelles « bonnes œuvres », telle est la démocratie abâtardie en communion volatile provoquée. C'est la nouvelle approche compassionnelle du politique, la « démocratie-émotion » et la « démocratie-téléthon », avec confusion du politique de l'humanitaire et du festif, parfois même sous la houlette de présidents de gouvernement et de chaînes télé (Italie), voire d'acteurs-gouverneurs (Etats-Unis, Californie). « *Big mother* » (20) fait alliance avec « *l'homo festivus* » (Philippe Muray). La voie est alors libre pour « *la violence des bons sentiments, donnant une protection en échange de la soumission* », pour le « *fantasme de l'un qui est le propre de la violence totalitaire moderne* », d'autant plus trompeur qu'on n'a jamais été aussi seuls, et pour le désengagement politique, la désappartenance sociale et le reflux citoyen. Car, poursuit Michel Maffesolli, « *dès le moment où quelques-uns (les hommes politiques, technocrates, décideurs de tous poils) gèrent et organisent la vie sociale en lieu et place des divers protagonistes, celle-ci devient une chose étrangère dont on n'a plus à se préoccuper collectivement* » (21).

Cette démocratie-émotion prend donc place dans le maternage étatique prophétisé par Tocqueville, la télévision orchestrant la catastrophe récurrente dont elle se nourrit : mais où était la police ? les services sociaux ont mal fait leur travail et, bien sûr, les élus sont au-dessous de tout puisque, ne pouvant plus peser sur les choix collectifs, on leur assigne l'impossible tâche de gardiennage et de réparation sociale. Il n'y a plus de prêtres, mais la nouvelle démocratie finit par enregistrer la plainte. Elle a mis sur pied un service d'épanchement et de consolation mobilisable 24 heures sur 24. On peut s'exprimer, se répandre et pleurer, et pas seulement devant les caméras de télévision accourues. Les élus sont présents mais « nuls », alors que, preux serviteurs de la démocratie compassionnelle, « *des psychologues sont sur place* » (22).

(20) Michel SCHNEIDER, *Big Mother. Psychopathologie de la vie politique*, Odile Jacob, Paris, 2002, 335 p.

(21) Michel MAFFESOLLI, *Du nomadisme. Vagabondages initiatiques*, LGF, Paris, 1997, pp. 21-22.

(22) Jacques GAILLARD, *Des psychologues sont sur place*, Mille et Une Nuits, Paris, 2003, 75 p.

L'HYPOTHÈSE DÉMO-DESPOTIQUE AU SUD :  
LES RÉGIMES LIBÉRAUX AUTORITAIRES

Resterait à prolonger l'hypothèse démo-despotique vers les pays en voie de développement : on y rencontre déjà souvent des régimes hybrides, mixte d'autoritarisme hélas insuffisamment éclairé et de leurres démocratiques plus grossiers. On se contentera ici d'en esquisser les contours (23).

D'une part, la « *démocratie de délégation* » (24) (élections mieux contrôlées déléguant les pouvoirs à un chef et à son entourage) peut conduire à un despotisme que le peuple qui le subit admettrait mieux si, réellement éclairé, il améliorerait les conditions d'existence concrète (services publics, école, eau, éducation, hôpitaux, infrastructures, transports, réduction du chômage) à partir d'une redistribution équitable. Malheureusement, c'est souvent un autoritarisme clanique, légitimé par des élections rendues moins opaques sous pression internationale et optant pour un libéralisme socialement régressif consolidateur de ploutocratie.

D'autre part, les leurres démocratiques sont beaucoup plus criards : proclamation d'États de droit sans contenu ; promotion, mais manipulation, de la société civile et des ONG pouvant contribuer à la mise en place d'un « filet social minimal » ; label démocratique donné par l'« *hyperpuissance* », sur la base d'une action volontariste, mais souvent liberticide, contre le terrorisme, aubaine des régimes autoritaires qui veulent continuer à faire semblant d'évoluer ; régionalisation ou autonomie plus subie que voulue pour les zones difficiles à contrôler ; développement d'une économie de bazar alimentée, pour partie, par trafics et contrebande ; accès aux ressources nationales (pétrole, gaz et autres matières premières) pour les entreprises des puissances tutrices. Les professeurs de démocratie peuvent d'ailleurs faire évoluer leur niveau d'exigence et se montrer plus souples s'ils souhaitent le passage de tel *pipeline*, l'octroi de facilités militaires ou d'accès vers les puissances du « mal ». Au sein du mixte libéral, autoritaire ou démo-despotique, les proportions sont variables. Si l'on appelle démocratie ces divers mélanges, Fukuyama ne s'est pas trompé.

(23) Sur les transitions pas forcément démocratiques, cf. Bernard CUBERTAFOND, « Vers un avenir libéral despotique, l'exemple du Maghreb », *Idara*, ENA Alger, vol. 1, 2001, pp. 171-187 ; Michel CAMAU/Vincent GEISSER, *Le Syndrome autoritaire, politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, 372 p. ; David COLLIER / Steven LEVITSKY, « Democracies with adjectives : conceptual innovation in comparative research », *World Politics*, n° 4, juillet 1997, pp. 477-493 ; Thomas CAROTHERS, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, vol. 1, janvier 2002, pp. 5-21.

(24) Guillermo O'DONNELL, « Delegative democracy », *Journal of Democracy*, vol. 1, janvier 1994, pp. 55-69.